

1.- Identification du produit et de la société

1.1 Nom du produit	Sanyhot SZ-7541
N° CAS	Mélange
1.2 Application	Adhésif thermofusible à usage industriel
1.3 Fournisseur	Sanyhot Adhesivos, S.A. Ctra. d'accès a Roda de Barà, km 0,7 43883 Roda de Barà (Tarragona) España Tel. + 34 977 13 80 40 Fax. + 34 977 80 26 26 info@sanyhot.com
1.4 Téléphone d'urgence	+ 34 977 13 80 40

2.- Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) N° 1272/2008.
N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) N° 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Risque de glissement lorsque le produit est en format granulé.

3.- Composition / Information sur les composants**3.1 Substances.**

Non applicable.

3.2 Mélanges.

Description: adhésif thermofusible.

Composants dangereux pour la santé: ce mélange ne contient pas de substances représentant un danger pour la santé ou l'environnement selon le règlement (CE) n ° 1272/2008.

4.- Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Inhalation**

Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

A température ambiante, il ne présente aucun problème dans des conditions normales d'utilisation.

En cas de contact avec le produit fondu, plonger la zone affectée dans l'eau et laver abondamment avec de l'eau froide afin de dissiper la chaleur.

Protéger avec des bandes de coton ou des compresses et se rendre immédiatement chez un médecin.

Il ne faut surtout pas essayer d'enlever le produit de la peau, ni quitter les vêtements contaminés, vu que la peau blessée peut se déchirer facilement.

Contact avec les yeux

Laver abondamment les yeux avec de l'eau courante. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, demander une assistance médicale immédiate. Ne pas provoquer le vomissement à cause du risque d'aspiration.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun risque aigu ou chronique connu pour la santé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Dangers:**

Aucun connu.

Traitement:

Traiter les symptômes.

5.- Mesures de lutte contre les incendies**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Mousse, poussière chimique, CO₂.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Produits de combustion dangereux**

Fumée, dioxyde de carbone (CO₂) et monoxyde de carbone (CO).

5.3 Conseil sans pompiers**Procédés spéciaux d'extinction**

Brouillard d'eau ou pulvérisation pour refroidir les surfaces exposées au feu. (Ex : bidons, containers etc.) et protéger le personnel.

Cette technique devrait s'employer uniquement par le personnel dûment entraîné.

Utiliser de la mousse ou de la poussière sèche pour éteindre le feu.

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies.

6.- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Utiliser un équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si possible, contenir le produit déversé.

Dispersion par terre

Ramasser la substance renversée et la mettre dans des containers adéquats pour être recyclée ou détruite.

Si la substance est fondue, laisser refroidir et solidifier avant de procéder à son ramassage.

Consulter un expert en destruction ou recyclage de ces produits et s'assurer que cela soit fait conformément aux lois locales.

Dispersion dans l'eau

Ramasser la substance renversée et la mettre dans des containers adéquats pour son élimination ou recyclage. Consulter un expert en destruction ou recyclage de produits et s'assurer que cela soit fait conformément aux lois locales.

7.- Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser avec une ventilation suffisante. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Pour permettre une manutention du produit en toute sécurité, il est essentiel de veiller à la propreté des locaux et au contrôle des poussières. Le transport pneumatique au d'autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Afin de réduire le risque d'explosion des poussières, établir la liaison électrique et la mise à la terre de l'équipement, et ne pas laisser la poussière s'accumuler. Une décharge d'électricité statique peut enflammer les poussières. S'il y a lieu, consulter l'étiquette du produit pour toute information spécifique à la manutention des contenants. Ne pas laisser le produit fondu entrer en contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les fumées.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage et transport

Ambiante, en dessous de 35°C.

Stockage

- Stocker en lieu frais, sec et bien ventilé.
- Ne pas manipuler ou stocker près de flammes libres, source de chaleur ou de combustion
- Maintenir les emballages fermés hors utilisation.
- Prendre les mêmes précautions afin de éviter la contamination par d'autres produits ou substances
- Risque d'accumulation électrostatique? Oui, utiliser une prise de terre adéquate.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s):

Conculter la fiche technique du produit.

8.- Controle d'exposition/ protection personnel**8.1 Paramètres de contrôle**

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si existantes.

Aucune limite établi.

8.2 Contrôles de l'exposition**Précautions spéciales / équipement de protection**

En général, nous recommandons comme protection minimale de sécurité, l'usage de lunettes avec protections latérales et des habits de travail protégeant les bras, les jambes et le corps.

Protection respiratoire

Il est recommandé l'utilisation de masque contre la poussière gênante comme protection pour la surexposition par inhalation.

Protection des mains

Lors de l'utilisation du produit à chaud, il est recommandé l'usage de gants thermiques.

Protection des yeux

Lors de la manipulation du produit à chaud, il est recommandé le port de lunette de sécurité et de préférence d'un écran facial afin de se protéger des éclaboussures de la substance chaude.

Protection du corps et de la peau

Lors de la manipulation du produit à chaud, il est recommandé de protéger le corps et les bras des éventuelles éclaboussures de la substance chaude.

9.- Propriétés physiques (valeurs typiques)**9.1 Informations sur les propriétés physiques**

Etat physique	solide
Couleur	incolore
Odeur	très légère à température ambiante
Base	élastomère thermoplastique copolymérisé en bloc
Densité à 23 °C	~1 g/cc
Viscosité (cps)	1900 (160°C)

10.-Stabilité et réactivité (température ambiante)**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité (thermique, lumière, etc.)

Produit stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation no se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Sources de chaleur et feu avec flammes.

10.5 Incompatibilités (chimiques)

Agents oxydants forts.

10.6 Risque de décomposition / combustion de produits

En cas de combustion incomplète il peut se former CO.

11.- Information toxicologique**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité**

Ce produit consiste en un mélange obtenu par fusion de polymères thermoplastiques et son utilisation dans des conditions normales ne présente aucun risque pour la santé.

Il respecte les régulations imposées par la FOOD & DRUG ADMINISTRATION (F.D.A.), section 175.105 "Adhésifs".

12.- Information écologique**12.1 Toxicité**

Aucune information disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce solide polymérique insoluble dans l'eau devrait être inerte dans l'environnement. Une exposition à la lumière du soleil devrait provoquer une photodégradation en surface. Aucune biodégradation appréciable ne devrait se produire.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioconcentration n'est envisagée du fait du poids moléculaire (PM) relativement élevé du produit (PM supérieur à 1000).

12.4 Mobilité dans le sol

Dans l'environnement terrestre, le produit devrait demeurer dans le sol.
Dans l'environnement aquatique, le produit devrait flotter.

12.5 Résultats des évaluations PBT et mPmB

Ce mélange n'a pas été évalué pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée trouvée.

13.- Considérations relatives à l'élimination**13.1 Déchets**

Incinérer la substance adsorbée sous conditions contrôlées.
Consulter un expert en déchets.

Catalogue européen des déchets

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE RÉVÈTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION.

08 04 00 Déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (compris produits d'étanchéité).

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

14.- Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Sans objet.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé pour le transport.

14.3 Numéro d'identification du produit

Sans objet.

14.4 Groupe d'emballage

N'est pas dangereux pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement sur les données disponibles.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles.

14.7 Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC

N'est pas dangereux pour le transport.

15.- Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.**

Règlement (UE) n° 453/2010: exigences pour la préparation des fiches de données de sécurité.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil, du 16 décembre 2008, sur classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges ... et leurs modifications (CLP).

Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Accord européen sur le Transport International de Marchandises dangereuses par route (ADR).

Règlement sur le Transport International de Marchandises dangereuses par chemin de fer (RID).

Règlement de l'Association Internationale de Transport Aérien (IATA) relatif au Transport de Marchandises dangereuses par voie aérienne.

Code international des substances chimiques en vrac (code IBC), accord Marpol 73/78.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

16.- Autre information

Il est recommandé d'utiliser le produit uniquement pour les utilisations prévues.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. Les données apportent des informations concernant la manipulation, le stockage, le transport et l'élimination du produit, et ne doivent pas être utilisées qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'information fait référence uniquement au produit spécifique, en cas de combinaisons ou de mélanges, il faut s'assurer qu'aucun danger nouveau ne pourra apparaître.